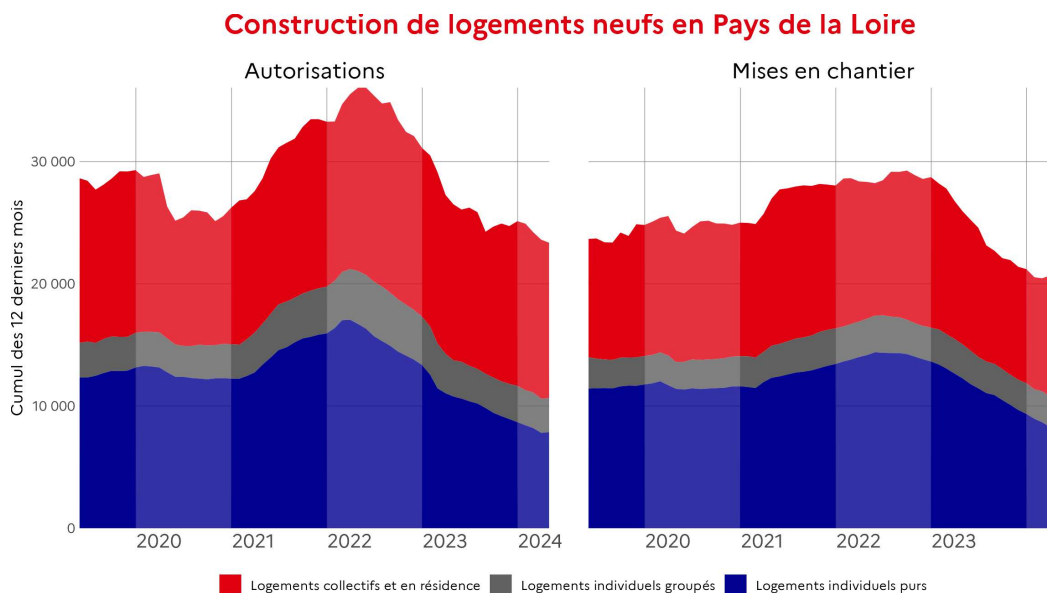


La construction mensuelle de logements neufs (Sitadel)

Avril 2024 : les maisons représentent  
moins de la moitié des permis



Source : SDES - Sit@del2 (estimations à fin avril 2024)

Dans les Pays de la Loire, la construction de logements neufs est marquée par le recul des permis et des mises en chantier depuis respectivement dix-neuf et seize mois. Cette tendance à la baisse, observée dans les treize régions de métropole, est multifactorielle : le ralentissement économique, la hausse du prix des matériaux, la pénurie de main d'œuvre, le durcissement de l'accès au crédit, l'objectif « zéro artificialisation nette » y contribuent.

Entre mai 2023 et avril 2024, 23 400 logements ont été autorisés à la construction dans la région. Ce volume est en baisse de 12 % par rapport aux douze mois précédents. Un recul supérieur (- 18 %) a été enregistré au niveau national. Ces 23 400 logements autorisés constituent le cumul annuel le plus bas depuis huit ans et demi.

Le recul des délivrances de permis a été observé dans trois départements de la région. Il a été proche de la moyenne régionale en Loire-Atlantique (- 15 %) et en Vendée (- 11 %) mais beaucoup plus marqué dans la Sarthe (- 48 %). Le Maine-et-Loire et la Mayenne se sont distingués avec des croissances respectives de 5 % et de 4 %.

La baisse des permis a concerné les logements individuels : - 27 % pour les maisons individuelles pures et - 6 % pour les maisons individuelles groupées. Les permis de logements collectifs se sont stabilisés (- 0,4 %). Leur part s'est élevée à 54 %. C'est six points de plus qu'il y a un an et treize points de plus qu'il y a deux ans.

De mai 2023 à avril 2024, 20 700 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire, en chute de 20 % par rapport aux douze mois précédents. En France, la baisse a été légèrement plus importante (- 22 %). Le repli enregistré dans le Maine-et-Loire (- 5 %) a été quatre à six fois plus faible que dans les autres départements de la région.

[Consulter  
l'application interactive](#)